

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur www.bloctel.gouv.fr pour vous opposer à tout démarchage téléphonique conformément à l'article L223-1 du Code de la consommation.

Adresse	
---------	--

Le service proposé consiste en :

☐ vente d'un bien ☐ location d'un bien ☐ gestion d'un bien ☐ recherche d'un bien

Modalités de dénonciation :

Honoraires, en cas de pleine réussite de la mission confiée, selon tarif de l'agence :

